

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS
DU 18/01/2024

Le Conseil de faculté s'est réuni le 18/01/2024 à 9 heures dans la salle 18 du Portique sous la présidence de Monsieur Kristensen, Doyen.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Liste des participant-es présent-es ou représenté-es :

Collège A : M. Arbo Alessandro, M. Hascher Xavier, Mme Jolly Geneviève, M. Kristensen Stefan, M. Thomas Benjamin

Collège B : M. Diaz Sylvain, Mme Hascher Amanda, M. Lebray Sébastien, Mme Maudet Nolwenn, Mme Sanaâ Kahena, M. Sintès Guillaume, Mme Katrin Gattinger

Collège des personnels administratifs : Mme Froeliger Maud, Mme Gademann Françoise, Mme Geiger-Gulberti Amandine.

Collège des usagers étudiants : Mme Chapon Janna, M. Gaborit Lilian, M. Kopp Jean, Mme Seriket Amina, M. Viovi Hugo

Collège des personnalités extérieures : Mme Fovanna Sylvie, M. Goy Bernard

Membres invités : M. Blondeau Thierry, M. Damour Christophe, Mme Laghouati Mélodie, M. Bianco Aurelio, M. Philizot Vivien

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 12 octobre 2023
3. Informations du Doyen
4. Composition des Comités de sélection (MC en design et PR en musique)
5. Désignation des membres extérieurs du Conseil de faculté
6. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour qui est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de la séance du 12 octobre 2023

Le PV du conseil de faculté du 12 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

3. Informations du Doyen

- Section 18 à nouveau concernée par le repyramide
- Information de la DES concernant la plateforme Mon Master, un message explicatif sera transmis.
- Licence et Master CIM : changements en perspective concernant le partenariat avec la HEAR qui va demander que les diplômes qu'ils délivrent valent grade de licence.

4. Composition des Comités de sélection (MC en design et PR en musique)

Deux postes sont concernés par la session synchronisée : poste en Design d'information et Musique contemporaine. Les fiches de postes et la composition des COS doivent être transmis le 19/01/2024. Le Conseil approuve à l'unanimité la composition des deux COS.

5. Désignation des membres extérieurs du Conseil de faculté

Le conseil de faculté prend acte de la composition du collège des membres externes à partir du 19/01 pour un mandat de 2 ans :

- Mme Sylvie Fovanna (Pôle Sud)
- Mme Emilie Girard (Ville de Strasbourg)
- M. Bernard Goy (DRAC)
- Mme Flora Nestour (TNS)
- M. Stéphane Roth (Festival Musica)
- M. Stéphane Sauzedde (HEAR)
- Mme Charline Tabaraud (Cinémas Star)

6. Divers

Pas de divers

Le Conseil de Faculté est clôturé à 9h34.

Strasbourg le 18/01/2024



Stefan Kristensen
Doyen de la Faculté des arts